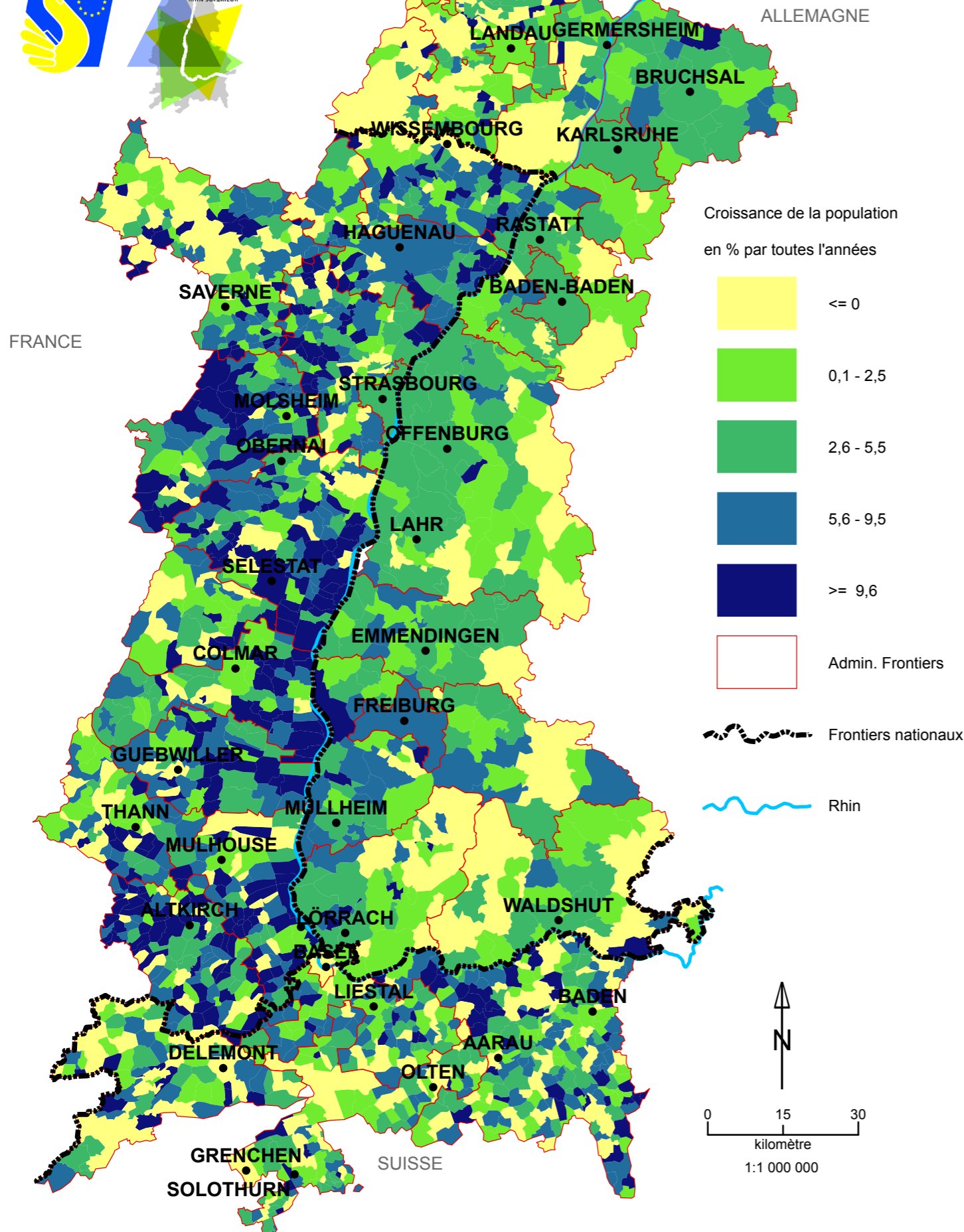


Croissance de la population 1999/2000 - 2005/2006



METADATEN / METADONNEES

Pays:	Allemagne	France	Suisse
Titre:	Croissance de la population	Croissance de la population	Croissance de la population
Période considérée:	2000 - 2005	1999 - 2006	2000 - 2005
Date de l'enquête:	5-ans moyenne	7-ans moyenne	5-ans moyenne
Territoire considéré:		Périmètre de la Conférence du Rhin Supérieur	
Niveau régional:	Commune politique	Commune	Commune politique
Calcul:	$((\text{Habitants en 2005} / \text{habitants en 2000}) - 1) * 100$	$((\text{Habitants en 2006} / \text{habitants en 1999}) - 1) * 100$	$((\text{Habitants en 2005} / \text{habitants en 2000}) - 1) * 100$
Unité mathématique:	%	%	%
Sources de données:	Statistisches Landesamt Baden-Württemberg, Stuttgart; Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz, Bad Ems	INSEE Alsace, Strasbourg	Office fédéral de al statistique, Neuchâtel
Nom de la statistique nationale:	Statistique progressive de la population (Bevölkerung nach der Bevölkerungsfortschreibung)	Population légale	Statistique de l'état annuel de la population (ESPOP)
Type d'enquête:	Synthèse des résultats du recensement, des statistiques d'état civil sur les naissances et les décès et des statistiques sur les flux migratoires.	Enquête annuelle permanente par échantillonnage auprès de 20 % des communes.	L'enquête ESPOP est établie à l'aide de la méthode de mise à jour progressive de la population (bilan démographique). Celle-ci consiste à déterminer l'effectif de la population le 31 décembre d'une année donnée en ajoutant à l'effectif du 1er janvier de la même année les naissances et les arrivées et en en déduisant les décès et les départs
Remarques concernant les statistiques nationales:	La population comprend toutes les personnes ayant leur domicile permanent sur le territoire considéré.	La population comprend toutes les personnes normalement domiciliées dans une commune. En font également partie les sans-abris ainsi que les personnes vivant dans des caravanes sur le territoire de la commune.	La population résidante comprend toutes les personnes domiciliées en Suisse à un moment donné, indépendamment de la nationalité, de la durée de séjour et du statut de séjour (type d'autorisation).
Critères d'exclusion:	La population ne comprend pas les membres des forces armées étrangères stationnées sur le territoire et leurs familles, ni les membres des corps diplomatiques et consulaires et leurs familles.	Depuis le dernier recensement, les écoliers, les étudiants et le personnel militaire sont recensés à leur lieu de formation ou de stationnement.	Les personnes ne disposant pas d'un domicile officiel en Suisse ne font pas partie de la population résidante (ex.: frontaliers travaillant en Suisse, personnes effectuant une visite, un séjour touristique ou un voyage d'affaires).
Date du dernier recensement de la population (exhaustif):	Recensement de la population 25.05.1987	Recensement de la population 2004-2008 Population légale 01.01.2006	Recensement fédéral de la population 31.12.2000
Comparabilité trinational:	Suffisante	Suffisante	Suffisante
Remarques méthodologiques:	Les chiffres de pour cent de la croissance de population sur le niveau de commune se rapportent à la période de temps observée totale. Pour recevoir la croissance annuelle, ce chiffre doit être divisé par le nombre d'années de la période de rapport. La disponibilité de données la période de référence n'est pas le même pour tous les trois pays.		
Classification:	Quantiles (légèrement corrigés)		
Système de coordonnées géographiques:	CH1903_LV03		
Copyright:	Les données appartiennent aux offices statistiques et aux autorités en charge du marché du travail.		
Auteur / contact:	Office de statistique du canton de Bâle-Ville		
Dernière mise à jour:	14. April 2009 / bs		